



POSTULER MEDECIN

(Cadre d'emplois des **médecins territoriaux**)

IDENTIFICATION DU POSTE :

- **Localisation fonctionnelle** : Direction Générale Adjointe des Solidarités
- **Rattachement hiérarchique** : Direction de l'Autonomie et de la MDPH - Direction adjointe prévention, orientation et évaluation PA/PH – Service évaluation et accompagnement PA/PH
- **Affectation** : Mission vie quotidienne PA/PH
- **Taux du poste** : temps de travail aménageable
- **N° poste** : 04590

FINALITÉ DU POSTE :

La direction de l'autonomie et de la MDPH a en charge l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes handicapées dans leur vie quotidienne, le développement de l'offre de services et d'établissements qui leurs sont destinés et la promotion de la qualité des prises en charge et de la bienveillance.

Le Conseil médical, au sein de cette direction, intervient dans ce contexte sur les orientations suivantes :

- Accompagnement des professionnels intervenant dans l'évaluation de la perte d'autonomie des personnes âgées, animation des réunions d'harmonisation des plans d'aide.
- Évaluation des situations de maltraitance présumée, des situations de mise en danger chez les personnes âgées dépendantes et chez les personnes handicapées et accompagnement à la recherche de solutions.
- Intervention dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées, pour l'évaluation de la perte d'autonomie, évaluation des prises en charge, études sur les populations accueillies.

MISSIONS PRINCIPALES :

■ Évaluation

- Animer les réunions hebdomadaires de restitution des évaluations réalisées par les évaluateurs (commissions techniques),
- Suivre les situations complexes en lien avec les évaluateurs,
- Intervenir en cas de signalement ou de situation de mise en danger pour l'évaluation de la situation et la recherche de solutions.

■ Orientations et prise en charge en établissement ou en accueil familial

- Instruire les demandes de dérogation d'âge,
- Valider la dépendance en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes),
- Instruire les demandes d'agrément pour l'accueil familial social,
- Contribuer à l'évaluation des candidatures pour l'accueil familial et suivi de l'accueil, notamment en cas de problème d'ordre médical,
- Participer aux études de la population accueillies dans les structures.

RELATIONS INTERNES :

- Différents services de la Direction Promotion de l'autonomie
- MDPH
- Direction action sociale territoriale

RELATIONS EXTERNES :

- Demandeurs et leurs proches
- Professionnels des métiers de l'aide à domicile
- Gestionnaires d'établissements et de services
- Médecins hospitaliers et libéraux

COMPÉTENCES REQUISES :

Savoir-faire	Savoir-être	Connaissances
<ul style="list-style-type: none">- Apprécier et évaluer une situation médicale et/ou sociale- Proposer une orientation et un projet adapté à la situation du public concerné- Animer, participer à des réunions- Assurer une veille scientifique et règlementaire	<ul style="list-style-type: none">- Capacité d'observation, d'analyse et de proposition- Capacité d'adaptation- Réactivité- Aisance relationnelle- Qualité rédactionnelle- Autonomie- Disponibilité- Sens de l'écoute- Empathie- Rigueur- Sens de l'organisation- Sens du travail en équipe- Respect du secret médical et des règles professionnelles	<ul style="list-style-type: none">- Bon niveau de connaissance médicale notamment dans le domaine gériatrique- Connaissances juridiques adaptées au domaine d'intervention

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Permis de conduire indispensable (déplacements sur le département),
- Diplôme de docteur en médecine, de préférence d'une capacité ou d'un DU de gériatrie

POSTULER